Non classifié **DAFFE/MAI/EG1/M(96)1**

Organisation for Economic Co-operation and Development
Organisation de Coopération et de Développement Economiques

27 février 1996

Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe d'experts No.1 sur certains sujets relatifs au règlement des différends et champ d'application géographique

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 29-31 janvier 1996

Ce document a été rédigé pendant les négociations de l'AMI qui ont eu lieu entre 1995 et 1998.
Toute documentation non classifiée est disponible sur le site web de l'OCDE : www.oecd.org/daf/investment.

GROUPE D'EXPERTS N° 1 SUR CERTAINS SUJETS RELATIFS AU REGLEMENT DES DIFFERENDS ET AU CHAMP D'APPLICATION GEOGRAPHIQUE

COMPTE RENDU SUCCINCT

29-31 janvier 1996

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/EG1/A(96)1].

2. Examen de certains sujets relatifs au règlement des différends

Le Groupe d'experts :

a) Examine la note du Président [DAFFE/MAI/EG1(96)1].

b) Prend note des commentaires des délégations et des contributions écrites d'une délégation [DAFFE/MAI/RD(95)15], d'une autre délégation [DAFFE/MAI/RD(95)14/ADD1] et d'une troisième délégation [DAFFE/MAI/RD(95)14/ADD2 et DAFFE/MAI/EG1/RD(96)1].

c) Approuve la proposition du Président visant à établir un projet de texte, rédigé dans un langage non juridique, qui exposerait les éléments d'un système complet de règlement des différends, pour examen par le Groupe à sa prochaine réunion.

3. Champ d'application géographique de l'AMI

Le Groupe d'experts :

a) Examine la note du Président [DAFFE/MAI/EG1(96)2].

b) Prend note des commentaires des délégations.

c) Approuve la proposition du Président visant à examiner au cours de la prochaine réunion du Groupe des projets de texte à ce sujet.

4. Prochaines étapes

Le Groupe décide de se réunir de nouveau du mercredi 6 mars 1996 (après-midi) au vendredi 8 mars 1996.